

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1926)  
**Heft:** 45

**Artikel:** Au berceau du vélo  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-220626>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## AU BERCEAU DU VELO

ILS ne l'ont pas tué — on en voit encore assez fréquemment — l'auto et la moto ont porté un rude coup au vélo, à la modeste, légère et gracieuse bicyclette.

Voici un article paru dans le *Conteur*, en 1868, c'est à dire à l'époque où le vélo, perfectionné, devenait peu à peu d'un usage courant. Il nous a paru intéressant de le reproduire.

\* \* \*

Ce joujou, qui a été longtemps le monopole des enfants du sexe fort, a pris, il y a quelques mois, des prétentions beaucoup plus grandes ; il aspire à devenir un moyen de transport, tout comme les omnibus, les bateaux et les chemins de fer. C'est par centaines que l'on compte, à Paris, et par milliers, en France, le nombre des hommes, sérieux comme vous et moi, qui se vouent au dressage du vélocipède. Il ne s'agit plus seulement, il est vrai, du vélocipède primitif, mis en mouvement par la pression des pieds sur le sol, mais d'un appareil que l'écuyer fait marcher en agissant avec le pied sur la roue de devant, à peu près comme s'il mettait en mouvement un rouet. On atteint avec cet appareil des vitesses considérables ; il y a quelques jours, une course a été faite par neuf jeunes gens de Rouen, qui, partis le matin à sept heures, sont arrivés à Paris à neuf heures du soir ; ils avaient ainsi parcouru 32 lieues en 11 heures (déduction faite de trois heures consacrées au repos), ce qui fait une vitesse d'environ trois lieues à l'heure. Un Lausannois a parcouru, dimanche dernier, en 15 ou 20 minutes, la distance qui sépare Cheseaux de Lausanne.

Plusieurs personnes de notre canton, connues pour leurs habitudes nomades, ont adopté le vélo comme moyen de transport, à la fois économique et complaisant. Le vélo, en effet, n'a pas, comme le train de chemin de fer, un horaire à respecter ; il peut attendre. Plus agréable même que le cheval, il ne piaffe pas d'impatience à la porte de l'auberge, en attendant que son maître ait *fini sa bouteille*.

Des courses de véloces sont organisées dans les grands centres : courses de vitesse et courses de lenteur. Il est plus difficile, paraît-il, de rouler lentement que vite, parce que l'appareil est alors disposé à s'arrêter.

Mais voici qu'un esprit chagrin, au lieu d'admirer ce progrès de notre siècle, s'en est allé fouiller de vieilles paperasses pour confirmer une fois de plus ce proverbe : « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil ». Il a trouvé, en effet, dans le *Journal de Paris* du 27 juillet 1779, sous le titre : *méchanique*, ceci :

« Les sieurs Blanchard et Mazurier ont construit une espèce de carosse qui va sans le secours de chevaux et dont la marche est même assez rapide. Cette expérience a eu lieu samedi dernier, sur la place Louis XV, en présence de plusieurs membres de l'Académie et d'un grand concours de monde ; la voiture est sortie, sur les sept heures, d'un hôtel voisin et a fait plusieurs tours sur la place.

« A la partie qu'occupe le brancard ou le timon, est un aigle, les ailes déployées ; c'est là que sont attachées les guides, à l'aide desquelles la personne placée dans la voiture en dirige la marche. Derrière, est un homme qui imprime à la machine un mouvement plus ou moins rapide, en pressant alternativement des deux pieds, ce qui ne paraît pas du tout fatigant et exigerait unement un relais d'hommes, en place de relais de chevaux. Il est debout ou assis, les jambes en partie cachées dans une sorte de malle ou coffre, où paraissent établis les ressorts. La voiture a été conduite avant-hier lundi, à Versailles.

« Il y a lieu de présumer que les sieurs B... et M... mettront un plus grand nombre de spectateurs à portée de juger du mérite de leur invention, en fixant un jour pour répéter l'expérience qu'ils viennent de faire. Elle a

» obtenu l'approbation de toutes les personnes qui en étaient témoins. »

Ce n'est pas exactement le vélocipède, mais ça y ressemble et celà d'autant plus que l'on fait maintenant des vélocipèdes à deux places.

**L'accident.** — Le chauffeur se grattant la tête en regardant sa victime inanimée au milieu des débris de l'auto : — Pour sûr qu'y n'va pas vouloir me donner un pourboire, c'client là !

**Au bureau des contributions.** — Un contribuable se lamente contre les taxes qu'il juge excessives. Le perceuteur impassible derrière son guichet observe placidement : la Providence prodigue ses biens en faisant pousser la laine sur le dos des moutons... Puis, toujours placide, il encaisse et délivre quittance.

## DANS LES CIMETIÈRES

Toute cette semaine, les cimetières auront été pleins d'une foule émuée et recueillie s'en allant accomplir auprès des chers morts le pèlerinage du souvenir. La promenade est évidemment douloreuse, mais cependant il ne faudrait pas croire que tout est tristesse dans les nécropoles et le visiteur indifférent a trouvé plus d'une fois, au seuil des tombes, un sujet digne de le réjouir.

Voulez-vous qu'après lui nous suivions les allées, et qu'après lui nous lisions, du même œil amusé, certaines épithèses dont la naïveté mérite d'être signalée. La distraction est profane, sans doute, mais généralement les vivants seuls en feront les frais et elle n'effleurera point la piété de nos chers souvenirs.

Au cimetière Montparnasse, à Paris, j'ai trouvé sur une tombe ceci :

*A ma chère épouse Louise Després  
A bientôt. — 5 juin 1856*

Sur la pierre voisine :

*Ci-gît Henri Després  
Décédé à l'âge de 74 ans  
le 14 mai 1898.*

Le cher époux, si pressé jadis, a pris la route des écoliers.

Dans un cimetière parisien :

*Ci-gît M. D.  
ancien avoué  
ancien juge de paix  
ancien juge au Tribunal de Commerce  
ancien président du Tribunal civil  
appelé à d'autres fonctions dans le ciel !*

Dans un cimetière de Suisse, j'ai relevé cette épithape :

*A Adélaïde E.  
Son inconsolable époux !*

Or cet époux désespéré se consola assez bien, paraît-il, car à côté de la tombe en question deux autres pierres sépulcrales indiquent qu'il eut une seconde, puis une troisième femme dont la mort le plongea, sans doute, successivement, dans une même désolation. Et qui sait s'il ne cherche pas l'oubli aux côtés d'une quatrième.

Il arrive parfois que la réclame s'en mêle. En voici un exemple trouvé au cimetière du Père-Lachaise :

*Ci-gît Adélaïde Laribois  
Décédée à l'âge de 44 ans.  
Épouse légitime de son vivant  
De Justin Laribois, serrurier de son état.  
La grille qui entoure ce monument  
Sort des ateliers de son mari.*

Au Mans, on trouve cette inscription :

*Ici repose Jean M.  
Décédé dans sa 74me année,  
Regretté de tous ses parents et amis.  
Le meilleur fabricant de moutarde  
De la ville du Mans.*

J'ai copié ceci au cimetière de Genève :

*Ci-gît,  
Dans une position horizontale  
M. X.  
En son vivant horloger  
L'honneur fut le ressort de sa vie  
Et le travail le régulateur de son temps.*

*Ses mouvements étaient bons  
La crainte de Dieu et l'amour de son prochain  
furent toujours la clef de sa conduite.*

*Il vécut heureux jusqu'au moment  
Où le grand horloger de l'univers  
jugea à propos de briser  
la chaîne de ses jours,  
Ce qui arriva à l'âge de...*

On croit rêver !  
Celle-ci se trouve au cimetière de Passy :

*Ci-gît X.*

*Il fut bon père, bon époux, bon ami  
et bon garde national.*

A Gand, j'ai recueilli celle-ci :

*Ci-gît Marguerite Cuiller  
En son petit particulier.*

Evidemment l'auteur de cette épigraphie n'est pas trop fatigué les méninges pour pondre ce « trait d'esprit ». Mais croyez-vous que la suivante, trouvée dans un cimetière normand soit plus fine ? C'est tout au plus si elle troublaient feu le sénateur Piot :

*Ci-gît dame Marianne Maugras  
Elle avait à sa mort 367 enfants  
Provenant de son légitime mariage.  
Elle était mère de 16 enfants  
Grand'mère de 114  
Bisâtre de 228  
Trisâtre de 9  
lignée égale à 367*

Ces épigraphes relevées au cours d'excursion de Toussaint à travers les allées des tombes sont bien ridicules. Or, il faudrait des volumes pour énumérer toutes celles, pour le moins étranges, qui sont dues à la niaiserie humaine.

Qui donc croirait, en les lisant, que jadis les beaux esprits faisaient assaut d'originalité pour composer des inscriptions funéraires ? Mais ce n'était qu'un jeu, on ciselait du vivant du personnage quelque bijou d'ironie, puis, la mort venue, on oubliait le méchant trait et la tombe ne recevait plus qu'une formule de regret, d'admiration, ou bien une banalité, une naïveté ou une sottise.

J'en ai là, sous les yeux, quelques exemples de ces fines moqueries qu'on promettait aux vivants de graver sur leur sépulcre et je me reprocherais de n'en pas citer quelques-unes.

Sur Louis XV on avait écrit, après tant d'autres, ces deux amusantes épigraphes :

*Ci-gît Louis le quinzième  
Du nom de Bien-Aimé le deuxième.  
Dieu nous préserve du troisième !  
Ci-gît un roi tout puissant  
D'abord, à son peuple, en naissant,  
Il donna papier pour argent,  
Plus d'une pierre en grandissant,  
Puis la famine en vieillissant.  
Puis enfin la peste en mourant.  
Priez pour ce roi bienfaisant !*

Pour la duchesse d'Orléans, mère du régent :

*Ci-gît l'oisiveté  
Mère de tous les vices.*

Et, pour finir, je reproduirai l'inscription, si touchante de mélancolie, que Scarron, l'auteur du « Roman Comique » et premier époux de Madame de Maintenon, prépara pour son tombeau où elle ne fut pas gravée, du reste :

*Celui qui cy maintenant dort  
Fit plus de pitié que d'envie  
Et souffrit mille fois la mort  
Avant que de perdre la vie.  
Passant, ne fait pas de bruit  
Et garde bien qu'il ne s'éveille,  
Car voici la première nuit  
Que le pauvre Scarron sommeille.*

*Robert Delys.*

**Chez le pharmacien.** — Le pharmacien en tenant le médicament : — Si ceci ne vous guérit pas, rendez et je vous donnerai quelque chose de plus efficace.

Le client. — Dites voir, M'sieu le pharmacien, vous ne pourriez pas des fois me le donner tout de suite ?